

LE JOUR, 1948
09 SEPTEMBRE 1948

LE DROIT À LA VIE

L'Italie, l'Allemagne, le Japon, d'autre pays surpeuplés encore, cherchent légitimement, aujourd'hui comme hier, à leur difficultés démographiques une issue.

Il ne s'agit plus d'espace vital. Ces mots cependant poignants mais devenus si suspects ont conduit où l'on sait. Il s'agit de simple bon sens.

Si l'on ne trouve pas de bon gré des solutions, les solutions viendront un jour ou l'autre de la force. On ne peut plus imaginer en effet, avec les conceptions sociales d'aujourd'hui, des peuples sous-alimentés et étouffant, et d'autres incapables, faute de population de mettre en valeur d'immenses espaces.

Le droit du premier occupant est limité par la raison, par la nécessité, par la condition humaine. En cette matière aussi on peut parler **d'abus du droit** ; et le droit n'est pas fait pour qu'on en abuse. Mais pour que tels problèmes soient résolus dans la paix il faut que la conscience humaine s'en pénètre et que la bonne foi et l'esprit de fraternité règnent. Nous sommes loin hélas ! De cette sorte de progrès. C'est même tout le contraire qu'on voit.

A la Palestine surpeuplée, les Nations imposent l'Etat juif et l'écrasante et dramatique immigration juive que les Etats-Unis, chez eux, repoussent. Tandis que l'Europe Occidentale par exemple, en tendant à mettre en commun des biens nécessaires, avance dans le sens de ce qui est logique et humain.

Par-dessus les questions de nationalité, l'homme, quel qu'il soit, a droit au secours de l'homme. On ne laisse pas crever un noyé sous prétexte qu'il vous est étranger ; et ce qui est vrai des individus doit l'être des nations. **Mais la solidarité n'a pas mûri au point de faire accepter les formes décisives de l'entraide internationale.** Le plan de Marshall serait davantage un acte d'humanité supérieure si les Etats-Unis ne le grevaient pas de tant d'hypothèques politiques.

C'est mal secourir un individu que de le contraindre à agir contre sa conviction la plus sacrée ; c'est comme d'obtenir une conversion à coup d'argent et l'on sait ce que de telles conversions peuvent valoir.

En bref de grands peuples, et des petits, qui n'ont plus territorialement la possibilité de suffire ont droit à la compréhension et au concours des autres peuples. L'Organisation des Nations-Unies est faite pour cela, et pour empêcher les guerres en distribuant la justice.

Clairement, l'Italie d'abord et l'Allemagne et le Japon ont le droit de vivre. Envers ces deux cent millions d'hommes, après de justes colères, l'univers entier a maintenant des devoirs, s'il veut l'ordre et la paix.